

DIPL 1987 20 E SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Julien C. DJOSSE

PROBLEMES POSES PAR L'INFORMATISATION
DE LA SECTION D'ETUDES DE LA BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE DE BREST

PROBLEMS OF THE AUTOMATION OF THE STUDY
DEPARTMENT IN THE BREST PUBLIC LIBRARY

ANNEE : 1987

23 ème PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

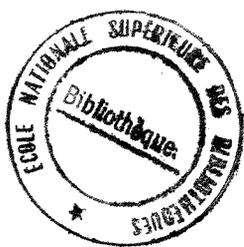
17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE

DES BIBLIOTHEQUES

PROBLEMES POSES PAR L'INFORMATISATION DE LA SECTION
D'ETUDES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BREST

PROBLEMS OF THE AUTOMATION OF THE STUDY DEPARTMENT
IN THE BREST PUBLIC LIBRARY



Mémoire présenté par
Julien C. DJOSSE
sous la direction de
Monsieur Jean-Claude LEDRO
et de
Madame Geneviève SONNEVILLE
1987
23ème Promotion

1987

20

DEDICACE

=====

*A mes père et beau-père pour leur soutien
virtuel, moral à titre posthume,
A ma mère pour sa foi inébranlable en l'avenir de son fils.*

*A mon épouse, pour son endurance et sa patience
face aux épreuves générées par mon absence de deux ans.
A tous nos enfants qui supportent avec résignation
ce manque d'affection paternelle.*

*A ma belle-mère pour ses sollicitudes,
à sa fille et ses petits fils,
A tous mes frères, soeurs et amis,
pour leurs assistances de tout genre*

*Je dédie ce Mémoire qui marque incontestablement
la fin d'une étape et le début d'une autre.*

REMERCIEMENTS

Avec l'espoir que les mots utilisés seront assez percutants pour traduire sincèrement aux intéressés la sympathie que nous éprouvons à leur égard, nous voudrions de tout notre coeur remercier :

- Les Autorités de l'ENSB en l'occurrence Monsieur Jacques KERIGUY et Madame Françoise LARBRE DEVILLEGER, pour avoir en son temps satisfait nos aspirations les plus profondes.

- Monsieur Jean-Claude LEDRO, Directeur de la Bibliothèque Municipale de Brest non seulement pour avoir parrainé efficacement notre travail, mais aussi pour son souci constant de nous créer toutes les conditions propices à la réussite de nos études, de notre formation en France.

- Madame Geneviève SONNEVILLE, Professeur à l'ENSB qui a accepté malgré ses multiples préoccupations d'orienter nos recherches.

- Madame Anne ALFRET, Conservateur à la Section d'Etudes de la Bibliothèque Municipale de Brest, qui n'a ménagé aucun effort pour se prêter à nos enquêtes et mettre à nos dispositions la documentation requise.

- Monsieur Bernard DANIEL, Conservateur à la Section Neptune "Lecture publique" de la BM de Brest, chargé de l'informatisation du réseau, pour sa disponibilité à nous donner tous les renseignements techniques nécessaires.

- La Délégation du CIES à Lyon pour toutes ses sollicitudes à notre égard.

- Tout le personnel de la BM de Brest en particulier de la Section d'Etudes.

- Tout le personnel de la Médiathèque de Villeurbanne en l'occurrence, Madame Dominique PAQUET.

- Tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté une contribution de toute nature à notre formation en France.

L'informatisation de la Section d'Etudes de la Bibliothèque Municipale de Brest doit passer par une analyse approfondie des problèmes dus essentiellement à l'infrastructure de la Bibliothèque, à la nature du logiciel choisi et aux capacités du matériel informatique conçu pour le réseau brestois des bibliothèques.

The automation of the Study department in the Brest Public Library, must first be analysed in depth, regarding problems caused by its infrastructure, then the nature of software chosen and the compatibilities of the equipment hardware constructed for the Brest libraries network, must be examined.

SOMMAIRE

DEDICACE

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION.....	P. 1
PREMIERE PARTIE <u>LA SECTION D'ETUDE DE LA BM DE BREST</u>	P. 4
<u>CHAPITRE 1 DESCRIPTION QUANTITATIVE DE LA SE</u>	P. 4
1 - POIDS DE LA SE PAR RAPPORT A LA LECTURE PUBLIQUE.....	P. 4
1 - Quantification des documents et évaluation des prestations.....	P. 4
2 - Le personnel.....	P. 5
3 - Le Budget.....	P. 5
2 - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS SERVICES.....	P. 5
1 - Services d'acquisition et catalographique du fonds général.....	P. 5
2 - Services d'acquisition et catalographique du fonds breton.....	P. 5
3 - Le fonds ancien et le fonds technique.....	P. 5
4 - Le service des périodiques.....	P. 6
5 - Le prêt-inter bibliothèques.....	P. 6
6 - Le service de communication.....	P. 6
7 - L'équipement et la reliure.....	P. 6
8 - La conservation.....	P. 6
<u>CHAPITRE 2 PROBLEMES ECARTANT LA SE DE L'INFORMATISATION</u>	P. 7
1 - PROBLEMES DUS AUX LOCAUX ET AUX UTILISATEURS.....	P. 7
1 - Les locaux.....	P. 7
2 - Les utilisateurs.....	P. 7
2 - PROBLEMES DUS AU LOGICIEL CHOISI.....	P. 8
A - Présentation du logiciel Tobias.....	P. 8
1 - Caractéristiques techniques.....	P. 8
a - Le matériel.....	P. 8
b - Aptitudes techniques.....	P. 8
2 - Les fonctions essentielles.....	P. 8
a - Principe de base pour la saisie du catalogue.....	P. 9
b - La gestion des prêts par lecture d'étiquettes.....	P. 9
c - La gestion des lecteurs.....	P. 9
B - Insuffisances techniques.....	P. 9
1 - Insuffisance au niveau du logiciel.....	P. 9
a - Description bibliographique.....	P. 9
b - Recherche documentaire.....	P. 10
c - Insuffisance dans le traitement.....	P. 10
d - Problème d'interfaçage.....	P. 10
2 - Insuffisances du système en place à Brest.....	P. 10

<u>DEUXIEME PARTIE</u>	<u>ENJEUX DE L'INFORMATISATION ET DISPOSITIONS</u>	
	<u>STRATEGIQUES.....</u>	P. 11
<u>CHAPITRE 1</u>	<u>ENJEUX DE L'INFORMATISATION.....</u>	P. 11
1 -	SATISFACTIONS DES BESOINS DES USAGERS.....	P. 11
	A - Besoins à l'intérieur du service.....	P. 11
	1 - Recherche documentaire en ligne.....	P. 11
	2 - Satisfaction des demandes.....	P. 11
	B - Accès direct au catalogue par Minitel.....	P. 12
2 -	ENJEUX DE L'INFORMATISATION POUR LE PERSONNEL ET L'EMPLOYEUR.....	P. 12
	A - Le personnel libéré des contraintes traditionnelles.....	P. 12
	1 - Acquisition et gestion des commandes.....	P. 12
	2 - Le catalogage partagé.....	P. 13
	3 - La gestion des périodiques.....	P. 13
	4 - Une gestion rationnelle et fiable.....	P. 13
	B - Enjeux de l'informatisation pour l'employeur.....	P. 13
	1 - Avantages matériels.....	P. 13
	2 - Amélioration de l'image de marque.....	P. 13
<u>CHAPITRE 2</u>	<u>DISPOSITIONS STRATEGIQUES.....</u>	P. 14
1 -	LA SECTION D'ETUDES DANS LE RESEAU.....	P. 14
2 -	TROIS HYPOTHESES STRATEGIQUES.....	P. 15
	A - Maintien de la configuration actuelle du central CTIBO.....	P. 15
	1 - Premier cas : consultation publique.....	P. 15
	a - Dans les annexes de lecture publique.....	P. 15
	B - Consultation publique à la SE.....	P. 15
	2 - Deuxième cas : phase de la saisie à la SE.....	P. 15
	3 - Troisième cas : service par Minitel.....	P. 16
	B - Extension à une unité centrale supplémentaire.....	P. 16
	1 - Première situation : consultation publique.....	P. 16
	2 - Deuxième situation : minitel dans les BCD des écoles.....	P. 16
	3 - Troisième situation : démarrage effectif de la saisie à la SE.....	P. 16
	C - Acquisition d'un deuxième ordinateur 8800 RMS.....	P. 17
	a - Justification.....	P. 17
	b - Originalité du système de coopération.....	P. 17
	c - Conditions et modalités d'acquisition de l'ordinateur.....	P. 17
<u>CONCLUSION.....</u>		P. 18
<u>NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.....</u>		P. 20

INTRODUCTION

=====

Brest est l'une des grandes communes urbaines du Finistère dans la région de la Bretagne au nord-ouest de la France. Sa Bibliothèque Municipale (BM) classée a été reconstruite et inaugurée en Novembre 1957. Sur une superficie de 3.044 M2, cette bibliothèque ne disposait que de trois sections : Lecture publique, Enfants et Etudes, et de deux annexes que sont Saint-Martin et les Quatre Moulins. De 1.230 abonnés en 1957, on est passé en 1958 à 2.250 inscrits pour la plupart en section Lecture publique (1.750). Les autres sections se partageant le reste, Section enfants : 150 et Etudes : 350. Les Bibliothèques de Saint-Martin et celle des Quatre-Moulins avaient respectivement 150 et 220 abonnés d'une part et disposaient des collections chiffrées à 3.358 et 6.300 livres de l'autre. La BM a communiqué 356.000 ouvrages en 1958 contre 270.000 en 1957. Ses collections s'élevaient à 50.000 volumes dont 7.000 en lecture publique adultes, 3.000 à la section enfant, 3.000 à la section Etudes, 4.000 au fonds breton, 33.000 à la réserve (dont 8 incurrables et 1 manuscrit enluminé du 15ème siècle), 67 périodiques, 41 manuscrits. Soulignons que cette bibliothèque "ne correspondait plus 13 ans après son ouverture aux besoins réels de la population de Brest" (1). D'où la décision opportune des responsables et des collectivités locales de multiplier les annexes (une dizaine) dans les gros quartiers et de prévoir deux bibliobus pour la desserte des zones moins peuplées et les écoles. Dès lors, la BM n'a cessé de remporter des succès au point de doubler tous les dix ans ses performances et ses résultats. Ainsi, on enregistrait en 1967, 7.862 inscrits contre 19.073 en 1977 et 35.549 en 1985 ; 240.258 ouvrages prêtés en 1967 contre 671.613 en 1977 et 938.135 en 1985. Suite à ces divers bilans positifs et dans le souci de mieux répondre aux besoins des usagers, les responsables élaborèrent et mirent en exécution une stratégie d'informatisation de la BM sur Tobias.

Le Choix du Logiciel Tobias est motivé par plusieurs critères dont nous retiendrons l'essentiel.

D'abord, l'importance du fonds de la BM et de ses annexes exclut d'office l'hypothèse de tout "système maison".

Ensuite, le 2ème progiciel retenu, Brigitte, mis au point par GCAM, offrant en 1983 une nouvelle version 61 DPS, n'avait été expérimenté que par trois sites : Belfort en 1981, Cherbourg (Juin 1981) et Joué-les-Tours (Décembre 1981).

En revanche, Tobias dont le coût d'installation et la maintenance revenaient moins cher était opérationnel en France dans les Bibliothèques de Miramas, de Fos, d'Entressen, d'Istres, du Havre, dans la Bibliothèque de Lillebonne, dans la médiathèque de la Rochelle et dans celle de Nantes. A l'instar de ces bibliothèques, la BM de Brest a privilégié les annexes de lecture publique dont l'informatisation commencée en 1983 se poursuit jusqu'à présent.

La Bibliothèque Neptune - bibliothèque de Lecture publique du Centre ville - comprend deux sections autonomes Adultes et Enfants. Cette dernière est une médiathèque. L'ensemble a été informatisé le premier. L'ouverture au public eut lieu en Février 1985. Suivant son modèle et nourrie de l'expérience, l'Artothèque a été informatisée. Le problème était moins dans la quantité des oeuvres que dans l'inexistence des normes de catalogage. La Bibliothèque des Quatre-Moulins a basculé en prêt informatisé en Septembre 1986 après plusieurs mois de fermeture au public. Il en a été de même pour celle de Bellevue - la plus importante des annexes du réseau (près de 200.000 prêts par an) - qui a ouvert au public le 19 Mai 1987. Les autres vont suivre : Saint-Martin, la Cavale Blanche et Pontanézen probablement avant le 15 Septembre 1987 ; la Discothèque en Octobre 1987 (sous réserve de l'achèvement du réaménagement de ses locaux) ; Saint-Marc en Janvier 1988. Et ensuite Lambézellec - dont l'informatisation ne tardera pas -, le Bibliobus scolaire condamné à disparaître en 1989 mais dont les collections reviendront au service "Animation jeunesse" chargé de créer et d'animer les bibliothèques d'écoles primaires et maternelles. De toutes les bibliothèques du réseau, celle d'Etudes est paradoxalement le "parent pauvre" en matière d'informatisation et pour cause.

En effet, même à l'échelle nationale, "seules quelques bibliothèques d'études et centres de documentation sont dotés de terminaux leur permettant de connaître quelle est la documentation la plus à jour dans un domaine particulier et donc de fournir à leurs usagers des références d'ouvrages ou articles qu'il ne possèdent pas nécessairement dans leur fonds propre" (2).

En substance, trois genres de motifs peuvent être invoqués pour justifier cette situation anachronique.

D'abord, la Bibliothèque d'Etude de Brest comme la plupart d'ailleurs en France n'est pas conçue pour un accès direct à tous les niveaux et moins encore pour être ultérieurement informatisée. Soulignons que l'informatisation d'une bibliothèque est également fonction de son plan de construction.

Ensuite, les collectivités locales semblent plus disposées à financer l'informatisation des annexes ouvertes au grand public pour redorer leur image de marque que d'investir pour aménager et informatiser une section destinée au public spécifique de chercheurs.

Enfin, l'ergonomie des premiers logiciels proposés aux bibliothèques françaises et en particulier celui qui fait tourner le réseau brestois des bibliothèques est conçue plus pour le service grand public que pour la recherche documentaire simple ou axée sur le système de gestion de bases de données. Or le contexte actuel de l'évolution des connaissances et la maîtrise de l'explosion documentaire pour plus d'efficacité nous font penser que "les bibliothèques Municipales possédant un fonds d'études ne doivent pas rester à l'écart de ces possibilités documentaires. Il faut envisager et encourager l'installation de ce type de terminaux dans ces établissements" (3).

Ceci est d'autant plus vrai que dans toute la communauté urbaine de Brest, la Section d'Etudes (SE) de la BM est le seul centre documentaire avec la Bibliothèque Universitaire, ouvert au "public checheur". D'où l'importance du nombre d'inscrits dans cette bibliothèque. Il est par conséquent indispensable de faire feu de tout bois pour mûrir les réflexions sur l'informatisation de cette section, afin de permettre aux usagers de mieux la connaître et d'exploiter judicieusement son fonds documentaire qui ne cesse de s'enrichir chaque année de nouvelles collections.

Aussi, envisageons-nous dans le cadre de notre contribution à cet effort de réflexion, d'adopter une méthodologie qui ramène le thème autour de deux parties.

La première devra systématiquement procéder à la description quantitative de la SE et à l'inventaire des problèmes qui l'ont écartée de l'informatisation.

La deuxième, quant à elle, permettra d'exposer les enjeux les plus déterminants de l'informatisation et qui serviront de charnière aux dispositions stratégiques à adopter pour mener à bien le projet.

L'analyse de ces données s'enrichira moins de la littérature ayant abordé le domaine que des expériences que nous avons acquises comme stagiaire respectivement à la BM de Brest et à la Médiathèque de Villeurbanne qui tournent l'une sur Tobias et l'autre sur Opsys. Nous ne pouvons dans les limites rationnellement prescrites par les autorités de l'E.N.S.B. et compte tenu de la mobilité permanente des données informatiques, prétendre aborder de façon exhaustive un tel thème dont la complexité, nous en sommes persuadés, n'échappe à personne.

PREMIERE PARTIE

LA SECTION D'ETUDE DE LA BM DE BREST

Nous nous proposons d'entrée de jeu de procéder à une description quantitative de la Section d'Etude (SE) avant d'analyser les divers problèmes qui ont écarté cette bibliothèque de l'informatisation.

CHAPITRE Ier : DESCRIPTION QUANTITATIVE DE LA SE

Le premier volet de cette description devra mettre l'accent sur le poids de la SE par rapport à la lecture publique. Le second volet, quant à lui se penchera sur la description des différents services, assortie de leur fonctionnement respectif.

1 - POIDS DE LA SE PAR RAPPORT A LA LECTURE PUBLIQUE

1 - Quantification des documents et évaluation des prestations.

La SE dispose de 50.000 ouvrages dont 30.000 titres toutes catégories confondues, de 393 titres de périodiques, de 381 titres de vidéo-cassettes à acquérir l'année en cours, de 100 ouvrages sur micro-fiche 3/4 de pouce auxquels s'ajouteront les 20 titres de cassettes de toute la collection du journal officiel sur microfiche. Ajoutons à ces documents imprimés et sonores deux photocopieuses, un lecteur de microfiche, un lecteur de microfilm, un poste téléviseur et le matériel de reliure etc.

Tous ces matériels et documents d'un prix relativement élevé, sont indispensables à la section qui se veut encyclopédique et favorable au prêt à domicile.

Mentionnons à cet effet que la SE avait en 1980, 2423 abonnés contre 24.695 pour l'ensemble du secteur lecture publique soit 9,8 % ; en 1985, 3.084 abonnés contre 22.465 pour la lecture publique soit 13,7 %. Pour ce qui est des prêts à domicile, la SE a enregistré en 1980, 32.094 sorties contre 678.910 pour la lecture publique soit 4,7% et en 1985, 51.522 sorties contre 886.613 soit 5,8 % de l'ensemble des prêts du réseau de lecture publique. Les chiffres de l'année 1986 n'autorisent pas une bonne comparaison dans la mesure où la plupart des annexes sont fermées pour cause d'automatisation. Dans tous les cas il serait à notre avis peu rationnel de tabler uniquement sur ces chiffres pour évaluer la SE.

En effet, la plupart des utilisateurs de la section procèdent à la consultation sur place soit parce qu'ils n'ont pas cru devoir s'inscrire ou soit que les ouvrages de leur choix et en l'occurrence les derniers périodiques ne sont pas communicables à domicile. Or les méthodes manuelles de gestion des statistiques ne peuvent en aucune manière permettre de quantifier les utilisateurs consultant sur place. Seule l'affluence des lecteurs qui est d'ailleurs un fait réel et la croissance annuelle du nombre d'abonnés peuvent justifier l'importance de la SE auprès du réseau de lecture publique de la BM de Brest.

2 - Le Personnel

Précisons préalablement qu'à la tête de la BM, le Directeur s'occupe de l'administration générale du réseau de la lecture publique et des relations avec la municipalité. Il travaille en symbiose avec deux conservateurs adjoints, l'un responsable de l'annexe Neptune et de tous les problèmes informatiques du réseau, et l'autre responsable de la Section d'Etudes et de tous les problèmes du réseau afférents aux documents audiovisuels. La SE quant à elle fonctionne grâce au dynamisme de 15 personnes dont 4 sous-bibliothécaires, 4 agents de communication, 1 agent de bureau, 2 ouvriers professionnels (1 OP1 ; 1 OP2), 1 ouvrier adjoint professionnel (AOP), un relieur et 2 femmes de ménage. La SE disposant ainsi de plus de 14 % de l'effectif total du personnel de la BM ne constitue pas moins une charge considérable pour le budget du réseau.

3 - Le budget

La part du budget de fonctionnement aux abonnements des périodiques de la SE s'élève en 1987 à 76.000 F contre 82.000 F en 1986. Celle de son budget d'investissement affectée aux acquisitions et à la reliure des documents est de 123.500 F en 1987 contre 162.000 F en 1986. Un rapport d'évaluation dit "Budget Base Zéro" (BBZ) adressé à la Mairie sous l'impulsion des élus, révèle que la SE est et restera la plus coûteuse du réseau (3,7 millions de francs soit 24 % du budget total du secteur public). Ceci peut s'expliquer par le nombre de ses services par rapport au secteur lecture publique.

2 - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS SERVICES

1 - Services d'acquisition et catalographique du Fonds général

Les deux sous-bibliothécaires de ces services interviennent alternativement à l'accueil pour mieux appréhender les besoins réels des usagers. A ces services se posent deux problèmes fondamentaux : la redondance des acquisitions et la rédaction des fiches catalographiques qui leur prend un temps fastidieux.

En effet, "on a pu calculer par exemple que dans une bibliothèque municipale de ville moyenne acquérant 4.500 livres par an, le catalogage, l'indexation, la reprographie et l'intercalation des fiches pour un livre, coûtaient près de 38 F dont la majeure partie représentée par les dépenses de personnel" (4)

Il faut par conséquent envisager d'autres voies de recours.

2 - Services d'acquisition et catalographique du fonds breton

Ces services comme on doit s'en douter sont confiés à un personnel particulièrement concerné par le fonds local. A l'instar des services précédents et pour les mêmes motifs, ce personnel intervient ponctuellement à l'accueil. Les acquisitions sont facilitées par les catalogues d'éditeurs et une librairie spécialisée de la place.

3 - Le Fonds ancien et le fonds technique sont sous la responsabilité du Conservateur-Adjoint.

4 - Le Service des périodiques.

Les abonnements des périodiques du réseau sont centralisés par le secrétariat. Cette centralisation est nécessaire pour planifier l'acquisition de ces publications en série dont le coût augmente 4 fois plus vite que le niveau de vie. La gestion courante des périodiques de la SE est assurée par le service des périodiques. Celui-ci fonctionne textuellement comme un centre de documentation et à ce titre, elle procède au dépouillement d'une cinquantaine de titres de périodiques scientifiques. Les fiches de dépouillement seraient mieux exploitées par les usagers si la bibliothèque était informatisée.

5 - Le Prêt inter-Bibliothèques.

Il permet de prêter et d'emprunter aux bibliothèques françaises et étrangères des documents. Les transactions pour obtenir ces documents durent au moins un mois et l'utilisateur est astreint à une consultation sur place dans un délai de 15 à 30 jours. L'informatisation permettra toutefois de réduire le délai des transactions entre les autres annexes du réseau et la SE.

6 - Le Service de communication.

La communication sur place échappe à la procédure d'inscription gratuite et obligatoire de prêt à domicile. Des trombones de couleurs sont utilisés pour repérer les lecteurs en retard de retour de documents. Ce système aléatoire de repérage nuit aux réservations.

Par ailleurs le système semi-mécanique de comptage des documents sortis particulièrement les heures de pointe, n'est pas très performant pour élaborer des statistiques fiables, à moins de mobiliser spécialement un personnel à cet effet. Mais le grand problème de ce service est l'accès indirect qui impose à l'utilisateur, le remplissage des bordereaux de prêt et au personnel, des déplacements fastidieux vers les magasins pour satisfaire les demandes. Tous les documents à l'exception des ouvrages de référence et les derniers numéros de périodiques, sont rangés en format et en Dewey dans les magasins. Ce double classement posera à coup sûr des problèmes lors d'informatisation de la SE.

7 - L'équipement et la reliure

Ce service composé de 2 relieurs à plein temps s'occupe des grosses réparations et coûte très cher à la SE qui s'interroge constamment sur l'opportunité de recours à un atelier extérieur.

8 - La conservation

Tout document breton échappe systématiquement au pilon et bénéficie par conséquent d'une conservation toute particulière. En 1986 le fonds de réserve du fonds breton, ainsi que certains ouvrages des 16ème, 17ème et 18ème siècles avaient été envoyés au Centre de désacidification de Sablé pour y subir un traitement.

CHAPITRE II - PROBLEMES ECARTANT LA SE DE L'INFORMATISATION

L'informatisation de la SE pose des problèmes matériels, sociologiques et se heurte à des écueils dus au logiciel choisi par la BM.

1 - PROBLEMES DUS AUX LOCAUX ET AUX UTILISATEURS

1 - Les locaux

La construction des locaux s'inscrit dans le cadre des missions de conservation que l'Etat français a assignées aux BM classées détenant des fonds anciens (loi de 1887, décret de 1897 et loi de 1931). Après le transfert en 1983 de la bibliothèque de lecture publique dans un site voisin, l'infrastructure de la BM a été répartie entre l'Artothèque, la section bibliothèque et Centre de documentation (BCD), la salle d'exposition, les bureaux de l'administration du réseau et la section d'Etudes.

Se trouvent au 1er niveau de la SE : le service d'accueil, la salle de lecture (salle d'ouvrages de référence), la salle des périodiques, la vidéothèque, un magasin et les bureaux de la section. Les 2ème et 3ème niveaux ainsi qu'un entre-sol sont également des magasins où les ouvrages sont rangés secteur par secteur. Ainsi les 75 % de l'espace sont inaccessibles aux usagers qui en revanche utilisent les 95 % de l'espace offert par l'annexe Neptune à accès direct. Se pose alors au personnel le problème de déplacements fastidieux pour satisfaire les demandes des lecteurs.

2 - Les utilisateurs

Dans un article sur l'automatisation des catalogues, Nathalie Nadia Mitèv faisait remarquer : "en tout état de cause et de façon générale, les utilisateurs, leurs tâches, besoins et comportements sont rarement pris en compte lors du processus de conception et de réalisation du système informatique, sinon simplement en fin de parcours" (5). Cette vision des faits ne devant pas faire école, la SE voulant prévenir les frustrations des usagers, a procédé à une enquête sociologique dont les résultats ne sont pas encore rendus publics.

Il est par ailleurs incontestable que "l'évolution informatique ne peut s'effectuer sans éduquer l'homme, sans garder l'homme comme objectif central" (6). En effet l'informatique ne peut quelle que soit sa sophistication fonctionner sans l'intervention de l'homme. L'adhésion du personnel appelé à manipuler le matériel d'automatisation étant dès lors indispensable. Le personnel de la SE consent à l'informatisation des services, mais avec réserves.

Les uns se demandent comment l'informatique pourrait résoudre le problème de déplacement aux magasins. Pour notre part, nous pensons que l'informatique peut rationaliser les déplacements en localisant les documents. Pour les autres, coller des codes barres sur tous les périodiques, se révèle une opération inintéressante et coûteuse dans la mesure où il faut renforcer le papier des périodiques avec du fulmolux.

Enfin, le personnel ne consent pas à l'accès de la SE par Minitel estimant que les nantis seraient favorisés aux dépens des autres usagers. Ce point de vue justifié pour l'instant sera à court terme battu en brèche par la croissance des Minitel_s dans les foyers.

2 - PROBLEMES DUS AU LOGICIEL CHOISI

La SE fait partie intégrante du réseau brestois informatisé sur Tobias. Par conséquent, son informatisation doit passer par une évaluation des possibilités d'intervention de ce logiciel dans sa gestion.

A - Présentation du logiciel Tobias

Mis au point par un discothécaire, Monsieur Rob MAAS pour la "Centrale Discothèque de Rotterdam" en Hollande, Tobias a été traduit et introduit en France pour la première fois à la BM de Miramas en 1982. Sa diffusion en France est exclusivement assurée par Datapoint Matra Informatique (DMI) artisan de la nouvelle version RMS (Resource Management System) qui a remplacé Disk Operating System (DOS) ayant une configuration limitée à 12 millions de caractères par fichier. Nantes en 1982, Brest en 1983 puis beaucoup d'autres BM (voir Annexe n°1) s'informatisèrent sur Tobias dont nous nous proposons de présenter les caractéristiques techniques et les fonctions essentielles.

1 - Caractéristiques techniques

a) le matériel

Le logiciel Tobias a été développé sur une "gamme d'ordinateurs Datapoint Matra Informatique de mini-ordinateur 16 et 32 bits gérant des ressources de 28 Mo à 2 giga octets" (7). Les périphériques sont composés de terminaux Matra avec crayon lecteur de codes barre pour les postes de prêt. Ce sont des terminaux 8.200 (clavier, écran), l'interface, le stylo.

b) aptitudes techniques

La configuration en réseau local ARCNET propre à DMI autorise l'interconnexion de plusieurs unités centrales (jusqu'à 255) par l'intermédiaire d'un câble coaxial à très haut débit. Le langage de programmation est Databus et le système d'exploitation RMS fonctionne entièrement en temps réel à l'exception de certaines opérations qui sont traitées par lots.

2 - Les fonctions essentielles

Les fonctions essentielles portent sur la gestion du catalogue, des prêts et des lecteurs. L'affichage de ces fonctions est le menu qui occupe deux pages écrans. Les programmes numérotés de 1 à 18 liés au travail du public permettent la saisie, la modification et la consultation des données relatives aux adhérents, à la situation des documents et à la consultation du catalogue. Les programmes allant

de 19 à 28 liés au travail interne permettent la saisie et la modification des documents (description bibliographique) (voir Annexe N°2). Tout récemment le programme impression des fiches a été livré aux bibliothèques informatisées sur Tobias. Le passage du premier écran au second est facilité par la frappe sur le clavier de la touche ">>" et ENTER.

a) Principe de base pour la saisie du catalogue.

Ce principe consiste à établir un lien entre un numéro d'inventaire et un numéro titre. Le numéro titre est le "matricule" d'une description d'un document donné. Le numéro d'inventaire (matérialisé par l'étiquette code à barre qu'on colle sur le document) représente l'exemplaire d'un document. Par conséquent, si une bibliothèque possède 10 exemplaires d'un document, 10 numéros d'inventaire seront rattachés au même numéro titre, si elle n'en possède qu'un exemplaire, un seul numéro d'inventaire sera rattaché au numéro titre. Cette précision nous semble fondamentale d'autant plus que la capacité de l'ordinateur se mesure pour le personnel, en fonction du nombre de titres saisis. La description bibliographique se fait conformément aux normes ISBD et autorise la saisie de la cote DEWEY et les vedettes matières. Une liste d'autorité a été mise au point par Brest et Nantes.

b) La gestion des prêts se fait uniquement par lecture d'étiquettes :

- Numéro d'adhérent et numéro d'inventaire pour la sortie ainsi que l'étiquette "SOUS-TOTAL" à lire après chaque opération de prêt.

- Numéro d'inventaire uniquement, pour les retours, ainsi que l'étiquette "DERNIER RETOUR" pour enregistrer le retour du dernier document. Dans tous les cas, suivre les instructions des messages de l'écran.

c) La gestion des lecteurs :

La gestion des lecteurs porte sur l'inscription qui peut être faite en temps réel ou en différé pour le compte d'une autre bibliothèque du réseau. Un programme "Blocage" est prévu pour piéger et dépiéger la carte des lecteurs en situation litigieuse. Dans le cadre des statistiques, DMI a prévu sur Tobias le programme destiné à répertorier les adhérents par âge de 1 à 99 ans.

B - INSUFFISANCES TECHNIQUES

1 - Insuffisance au niveau du logiciel.

a) Description bibliographique

Dans le cadre de la description bibliographique Tobias présente pour la section d'étude deux lacunes.

D'abord, on ne peut pas saisir plus de six auteurs principaux et secondaires. Or les ouvrages de la SE en présentent plusieurs

répartis entre plusieurs mentions de responsabilité qui sont tous des accès possibles.

Ensuite six chaînes de caractères seulement ont été prévues pour la transcription de la Cote Dewey alors qu'en section documentaire la précision dans l'indexation s'obtient au delà de six chiffres.

b) Recherche documentaire.

La recherche documentaire dans Tobias n'est pas riche étant donné qu'il n'autorise guère l'utilisation des troncatures et pas du tout celle des opérateurs booléens ET-ou-SAUF.

c) Insuffisance dans le traitement.

Les lettres de relance dans Tobias sont soumises à un traitement en différé et le temps de batch (traitement par lot) est long. Le batch complet quotidien pour 150.000 exemplaires dure 12 heures à Brest.

b) Problème d'interfaçage.

L'interfaçage de Tobias avec d'autres logiciels demeure toujours sans solution. Un travail est en cours pour réaliser l'interfaçage de LIBRA vers Tobias et par voie de conséquence de Tobias vers d'autres logiciels comme OPSYS. En tout état de cause, la récupération d'enregistrements faits sur LIBRA devrait être possible en 1988. D'où la possibilité pour la SE d'accélérer sa saisie par récupération de notices venant de sources extérieures comme le cercle de la librairie.

2 - Insuffisances du système en place à Brest

Le Centre de traitement du Système Informatique de Bretagne Occidentale (CTIBO) gère à Brest plusieurs structures informatiques dont le système Matra acquis par la ville au profit de la BM. Le système DMI du CTIBO est organisé autour d'un processeur central 8.800 RMS sur lequel sont connectés 5 processeurs 8.600 de 128 ko chacun (5 unités centrales = 5 UC) gérant 43 terminaux, 2 imprimantes 200 L/mn et 1 unité de 200 Mo comprenant un disque fixe de 135 Mo et 1 disque amovible de 67 Mo, 2 minitels et leurs BIMS.

Le processeur central autorise une gestion de fichiers configurée sur 95.000 titres supportant jusque là la saisie des annexes. Or la SE possède à elle seule 50.000 exemplaires, soit 35.000 titres dont la plupart diffèrent de ceux des annexes. Son informatisation souffre donc d'une défaillance de mémoire. Il faudrait pour ce faire un disque mémoire supplémentaire. Par ailleurs, les 5 UC ne peuvent gérer que 45 postes. Se pose alors entre autre pour le cas de la SE un problème de seuil de postes de consultation qu'on ne peut résoudre que par l'acquisition d'une unité centrale supplémentaire.

DEUXIEME PARTIE

=====

ENJEUX DE L'INFORMATISATION ET DISPOSITIONS STRATEGIQUES

=====

"L'informatique en tant que moyen puissant et rapide de traiter une masse énorme d'informations et d'effectuer aisément des tâches répétitives et fastidieuses, constitue une source d'égalité et un formidable outil de redéploiement des méthodes et des moyens" (8).

Ainsi, l'informatique doit fournir à la section d'Etude les moyens de mieux gérer son fonds pour le faire connaître de ses usagers. Par conséquent, nous exposerons les divers enjeux de l'informatisation pour la SE avant d'analyser les différentes stratégies à adopter pour mener à bien cette opération.

CHAPITRE 1er : ENJEUX DE L'INFORMATISATION

=====

L'informatisation de la SE présente des enjeux aussi bien aux utilisateurs finals qu'à l'employeur.

1 - SATISFACTION DES BESOINS DES USAGERS

A - Besoins à l'intérieur du service

L'usager d'une Biobibliothèque d'Etude est intéressé au premier chef par la facilité et la pertinence de la recherche documentaire ainsi que la fourniture rapide du document.

1 - Recherche documentaire en ligne

La recherche bibliographique manuelle à Brest se fait grâce au fichier papier par l'auteur, le titre et les mots matière. En plus de ces points d'accès, la recherche documentaire automatisée permet de dialoguer avec les bases de données pour obtenir les réponses les plus "fines". Ainsi, l'usager peut obtenir dans les annexes informatisées de la BM de Brest les réponses à une question portant par exemple sur un sujet précis, soit à partir des mots matière, soit à partir de la cote Dewey. Certes, l'obtention des réponses est subordonnée à l'utilisation des descripteurs prévus dans le thésaurus initié par Brest et Nantes. Il faut donc le recours du personnel pour former l'usage ou l'aider dans la recherche. Mais ce recours ponctuel apportera dans la SE à informatiser la réponse immédiate à un usager que plusieurs jours de recherche ne lui permettraient d'obtenir à partir des fichiers manuels actuels.

2 - Satisfaction rapide des demandes

Pour l'instant, la fourniture d'un document et en l'occurrence d'un ouvrage est liée au remplissage par l'usager d'un bordereau en trois exemplaires. Un agent de communication porte ce bordereau dans les magasins quelle que soit la file des lecteurs, pour constater

la disponibilité du document et le cas échéant, dépose à sa place l'un des exemplaires du bordereau. Le 2ème exemplaire est rangé dans la pochette du lecteur et le 3ème sert à la mise au point des statistiques. Dans un système informatisé, l'usager interroge lui-même l'ordinateur pour connaître la position du document (en rayon, sorti, communicable sur place...) avant de s'adresser à l'agent de communication. Celui-ci, dont le déplacement vers les rayons est désormais subordonné à la présence effective des documents devra vite satisfaire son client et est dispensé de surcroît d'intercaler les fiches de prêt.

B - Accès direct au catalogue par Minitel

"Près de deux millions de terminaux installés, plus de trois mille services ouverts au public, deux millions et demi d'heures de connexion chaque mois... non seulement la distribution de minitels se poursuit selon le rythme envisagé pour atteindre courant 1987 un parc de trois millions, mais le nombre d'appels mensuels par utilisateur ne cesse de croître" (9). Cette information justifie de façon éloquente l'intérêt et l'engouement que le Français porte au développement de l'informatique qui lui permet de gagner énormément de temps. L'informatisation de la SE permettra aux usagers d'interroger à distance le fichier pour connaître la situation des documents de leur choix. En effet, l'accès à distance au catalogue de lecture publique par le Minitel est déjà réalisé depuis Juillet 1986 à Brest. L'écran du Minitel affiche les mêmes informations qu'un terminal classique et en particulier la situation du document (sorti, en rayon). Cette situation est donnée en temps réel. La saisie des informations portant sur les horaires devra également libérer le personnel des appels téléphoniques intempestifs des usagers.

2 - ENJEUX DE L'INFORMATISATION POUR LE PERSONNEL ET L'EMPLOYEUR

Il est incontestable que "l'informatique apporte un premier degré de liberté pour l'homme en le libérant de la répétitivité d'une part, et en mettant la répétitivité algorithmique à son service pour lui apporter les éléments positifs en matière de médecine, d'éducation, d'industrie ou encore d'administration, d'autre part" (9 bis). Mais cette libération peut servir de motif à l'employeur pour procéder à des restrictions de poste.

A - Le personnel libéré des contraintes traditionnelles

1 - Acquisition et gestion des commandes

Dans le système traditionnel, le personnel chargé des acquisitions consacre un temps fastidieux à contrôler et à vérifier les fichiers papiers avant de préparer le bon de commande qui ne donne pas toujours la satisfaction attendue. Aucune possibilité ne lui est offerte d'accéder directement au fichier par l'ISBN et l'ISSN. Le système informatisé en revanche autorise tous les accès possibles voire même par le numéro de l'éditeur ou de la notice. DMI a heureusement mis au point et livré à la BM de Brest depuis Février 1987 le programme gestion des commandes. Il permet de saisir les références des documents à commander, de les réceptionner, de suivre les commandes et de procéder, si besoin est, aux relances, de faire les statistiques et de

recupérer les renseignements saisis en proposition de commande, pour les intégrer dans une notice afin de satisfaire urgemment, dès réception, les réservations portant sur les ouvrages commandés.

2 - Une gestion rationnelle et fiable

Dans un article paru dans BBF en 1985, Roland Ducasse observait : "je ne pense pas que l'on ait besoin de systèmes lourds pour être en mesure d'évaluer. Les techniques d'évaluation sont en fait très diversifiées. Mais c'est vrai que l'automatisation de certaines fonctions (acquisitions, catalogage, prêt ...) constitue une aide des plus précieuses ... On trouve aujourd'hui sur la plupart des microordinateurs des outils d'aide à la décision qui pourraient parfaitement être adaptés à l'environnement documentaire " (10).

En effet, l'informatique permet de rationaliser les méthodes du travail, de rationaliser tous les circuits de la chaîne documentaire, d'assurer la cohérence dans l'organisation du travail, de collecter facilement les informations nécessaires à l'évaluation de l'institution. La connaissance et la maîtrise des coûts que facilite l'informatique pourraient permettre à la Bibliothèque de concevoir et de générer certains produits à diffuser dans le marché. Son engagement dans le processus marketing est nécessaire à un moment où le personnel appréhende d'éventuelles suppressions de postes.

B - Enjeux de l'informatisation pour l'employeur

1 - Avantages matériels

Une enquête intitulée "Les bibliothèques à l'ère du réseau" publié dans la gazette des communes le 1er Mars 1987 stipule que "la métropole lyonnaise dispose de la plus grande bibliothèque municipale classée en France" avec ses 70.000 lecteurs inscrits et 1.500.000 prêts chaque année. D'où la nécessité d'informatiser le prêt. Toutefois, cette informatisation doit être "menée parallèlement à un redéploiement d'environ 30 % de l'effectif sur de nouvelles activités dans les deux années à venir" (11). Ainsi, l'employeur d'un service automatisé peut escompter affecter 30 % du personnel à d'autres tâches en compensation des dépenses qu'il aurait engagées dans le processus d'informatisation. Toutefois, il serait plus rationnel de redéfinir les services offerts par le personnel au lieu de considérer la mutation comme une fin en soi. Le cas d'espèce est celui de la SE à Brest où le personnel ne peut être réduit du fait de l'accès indirect.

2 - Amélioration de l'image de marque

Dans un pays démocratique comme la France où les élus sont appréciés en fonction des réalisations pratiques sur le terrain, l'informatisation d'une BM ne fera que "redorer le blason" de l'employeur. Combien de fois lors de nos stages pratiques à la médiathèque de Villeurbanne et à la bibliothèque centre ville de Brest, n'avions-nous pas entendu les usagers exprimer leur satisfaction aux élus, devant l'extraordinaire gestion des prêts, des systèmes informatisés, qu'ils ont contribué à installer ?

CHAPITRE 2 : DISPOSITIONS STRATEGIQUES

L'analyse des dispositions stratégiques doit porter d'abord sur la résolution de la question préalable du maintien ou non de la Bibliothèque d'Etude au sein du réseau brestois des Bibliothèques. Nous évoquerons ensuite successivement les différentes hypothèses dont la résolution doit, de toutes les façons, constituer à notre sens la solution logique de l'évolution de l'informatisation du réseau.

1 - LA SECTION D'ETUDE DANS LE RESEAU

Si la SE décide de "faire cavalier à part" elle pourra à court terme bénéficier d'une informatisation gérée par un "système maison". Or, toute bibliothèque qui choisit de vivre en autarcie échoue inéluctablement. En effet, "rares sont maintenant les établissements qui s'aventurent à réaliser ou à faire réaliser un programme spécifique. La solution du "clef en main" a de plus en plus d'adeptes, ce qui s'explique par le nombre croissant de produits de qualité offerts sur le marché, mais aussi par une plus grande facilité de mise en oeuvre et par une meilleure maîtrise des coûts" (12).

D'autre part, "un petit équipement comprenant 1 UC de 256 à 512 k octets pouvant supporter 2 à 4 terminaux (clavier - écran) et une imprimante à 160 car/s... avec une mémoire de masse constituée par un disque dur de 20 M octets permettant l'enregistrement de 15.000 documents... peut coûter 200.000 F. auxquels on ajoutera 100.000 F. de maintenance répartis sur 5 ans" (13).

A la limite, la SE pourra fort de ce qui précède tenter une coopération avec les centres de documentation de la région détenant des fonds locaux. Trois centres du genre existent dans le Finistère et peuvent avec elle cofinancer un serveur local étranger au système DMI. Il s'agit du centre de recherche bretonne et celtique qui saisit déjà sur micro-questel de Télésystème (système de recherche documentaire avec opérateurs booléens). Le 2ème centre est le Musée Départemental à Quimper et le 3ème est l'Abbaye de Landevenec tous intéressés par l'informatisation de leurs fonds. Mais faudrait-il, dans le cas échéant et au mépris du jeu démocratique, pénaliser les autres usagers du réseau municipal qui souhaiteraient à partir d'une autre annexe interroger le fichier de la SE ? Par ailleurs, les faits attestent que la BM de Brest offre l'image du plus important réseau local de bibliothèques en France en terme de points de desserte ou du nombre des lecteurs desservis. Par conséquent, il serait illusoire, voire erroné, de ne pas maintenir la SE au sein de la BM dont l'évolution du système informatisé peut s'inscrire dans trois hypothèses.

2 - TROIS HYPOTHESES STRATEGIQUES

A - Maintien de la configuration actuelle du Central "CTIBO"

Rappelons que cette configuration comporte entre autre 43 terminaux et 2 minitels (et BIM) connectés sur 5 UC. La mise en fonction du système à l'étape actuelle où 10 annexes sur 12 procèdent

soit à la saisie, soit à la gestion bibliothéconomique informatisée induit trois cas de figure générateurs d'effets pervers.

1 - Premier cas : Consultation publique

a) Dans les annexes de lecture publique

Une bibliothèque publique informatisée a besoin de 5 terminaux dont 3 pour les opérations internes (sortie, retour, mise à jour) et 2 pour les usagers. Or, les 10 annexes ne peuvent eu égard à la configuration, disposer que de 4 terminaux : 3 pour la gestion interne et 1 pour les usagers. D'où faiblesse du nombre d'accès au catalogue en consultation publique dans les points de desserte. Ceci se traduirait par un taux de frustration très élevé des lecteurs devant de nouveaux services informatisés et peu équipés.

b) Consultation publique à la SE

L'alternative d'une semi automatisation de la SE peut faire envisager l'utilisation de l'imprimante installée au Central des BCD et qui est destinée à produire et à dupliquer des fiches catalographiques. Un examen minutieux de la situation nous permet d'établir que les fiches produites par cette imprimante ne peuvent être que provisoirement utilisées par les BCD des Ecoles en attendant leur dotation en Minitel à partir desquels elles pourront directement accéder au fichier informatisé. En effet les notices, en dehors de leurs mauvais encadrement sur les fiches, sont imprimées avec des caractères plus fins que ceux des machines qui dactylographient les fiches aujourd'hui contestées. On ne peut donc en aucun cas appliquer cette production de fiches à la constitution du catalogue de la SE.

2 - Deuxième cas : Phase de la saisie à la SE

Pour saisir son fonds, la SE doit récupérer ses terminaux répartis dans les autres annexes. D'où l'aggravation des problèmes de la consultation publique et la mise en cause de la gestion de la plage dite "fin de la montée en charge des annexes de lecture publique" (annexes en saisie intense).

3 - Troisième cas : Service par Minitel

Nous avons montré précédemment l'engouement des usagers pour le développement du Minitel au sein du réseau brestois des bibliothèques. Or le maintien de la configuration actuelle du central n'autorise guère cette extension pourtant nécessaire. Les usagers du Minitel seront donc dans un proche avenir écartés à regret d'un service d'information des plus performants de la Bretagne.

B - Extension à une Unité Centrale supplémentaire

Cette hypothèse suppose l'acquisition d'une UC pour augmenter la puissance d'intervention de l'ordinateur. Ainsi, on peut acquérir 10 terminaux ou 10 Minitels avec leur BIM à connecter sur la nouvelle configuration. Trois situations découleront de cette extension.

1 - Première situation : consultation publique

La consultation publique dans les points de desserte sera sensiblement améliorée puisque chaque annexe disposera effectivement d'au moins 5 terminaux dont 2 affectés au public.

2 - Deuxième situation : Minitel dans les BCD des Ecoles

Les BCD des Ecoles dont le fonds est alimenté par le service central BCD pourront accéder directement au catalogue général par Minitel. Les Elèves, grâce à leur maître, seront initiés à la recherche documentaire en utilisant le clavier. Ceci facilitera dans une large mesure leur intégration dans les annexes publiques informatisées.

3 - Troisième situation : Démarrage effectif de la saisie à la SE

L'acquisition de 10 Minitels permettra de dégager dans les annexes déjà informatisées 10 terminaux nécessaires à l'informatisation de la SE. Les recherches par les fichiers papier seront progressivement remplacées par la consultation en ligne. Mais s'impose une observation fondamentale à prendre en considération.

En effet, la nouvelle configuration ainsi formée d'une mémoire centrale de 6 UC alimentera 45 terminaux, 10 Minitels et leurs BIMS, 2 imprimantes. Or, selon Datapoint Matra Informatique, une telle configuration est le seuil de saturation susceptible de générer un blocage ou une durée plus allongée du batch processing (traitement par lots).

C - Acquisition d'un deuxième ordinateur 8.800 RMS

Suggérer l'acquisition d'un deuxième ordinateur 8.800 peut paraître irrationnel voire une utopie, compte tenu du coût élevé du matériel et les charges que doivent générer son installation et sa maintenance. Mais cette solution est peut être moins coûteuse que celle d'une acquisition d'un "système maison" et pour cause.

a) Justification

Le couplage d'un ordinateur 8.800 RMS ouvrira l'accès à un total de 70 à 80 ports sur lesquels seront connectés autant de terminaux.

1 - La SE sera aisément et entièrement informatisée sous réserve des insuffisances techniques mineures du Logiciel Tobias.

2 - La BM pourra accroître à volonté les possibilités de consultation publique au niveau de tout le réseau.

3 - La Médiathèque de la future Maison de la mer à annexer à la BM sera quel que soit son fonds documentaire entièrement informatisée.

4 - La consultation à distance par Minitel sera nettement améliorée pour répondre aux besoins d'un lectorat spécialisé orienté vers la Bibliothèque d'Etude ou la Maison de la mer.

5 - Le central du CTIBO propriété de la ville de Brest pourrait faire office d'un serveur bibliographique local dont l'extension portera sur un rayon de 50 à 100 km. Ainsi un ensemble de petites bibliothèques municipales des villes voisines intéressées par l'informatisation pourront être associées à l'acquisition du matériel ainsi qu'aux charges d'installation et de maintenance.

b) Originalité du système de coopération

Ce système de coopération sur la base d'un serveur local étendu, serait la première dans les Annales de l'histoire du DMI. Le succès d'une telle initiative devrait accroître son marché au sein de l'Europe et nourrir les vellétés d'installation de réseau similaire.

c) Conditions et modalités d'acquisition de l'ordinateur

1 - DMI doit par des tests préalables s'assurer de la fiabilité de la configuration proposée au sein du central CTIBO et de donner des garanties sur la possibilité d'étaler et de répartir les charges de travail sur le réseau ainsi constitué (durée des batches, temps de réponse en consultation, etc...).

2 - Avoir la certitude d'améliorer spécialement les transmissions en direction des sites éloignés de façon à accroître la fiabilité du réseau.

3 - Avoir la garantie du cofinancement des collectivités locales, potentielles partenaires.

CONCLUSION

=====

Loin d'être motivée par le prestige, l'informatisation de la section d'Etude de la Bibliothèque Municipale de Brest vise à la satisfaction des besoins des usagers, l'amélioration des conditions de travail du personnel et la rationalisation de la gestion bibliothéconomique. Nous avons à ce propos saisi l'opportunité d'une visite de groupe, initiée en Avril 1987 par l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, à la BM de Saint-Etienne non loin de Lyon, pour interroger un Agent sur les perspectives d'informatisation de leur Section d'Etude. Il nous a répondu par réflexe qu'on ne peut jamais informatiser une telle section où les ouvrages sont et demeureront en accès indirect. Cette réponse confirme nos recherches qui nous permettent d'établir sans risque de nous tromper qu'il n'existerait pas, ou à la limite très peu de Bibliothèques d'Etudes, annexe d'une BM, qui soient entièrement informatisées. Ceci serait motivé par l'inadéquation de leurs locaux à l'introduction de cette nouvelle technologie.

On perd, en effet, souvent de vue, que l'informatique dans les Bibliothèques d'Etude et en l'occurrence dans la SE de la BM de Brest peut permettre de résoudre deux problèmes fondamentaux. D'abord, elle donnera aux usagers le moyen de mieux connaître la richesse de leurs fonds. Elle permettra ensuite au personnel de communication, de localiser le document et de connaître sa situation (sorti, en rayon) avant d'effectuer le déplacement dans le magasin adéquat pour satisfaire l'utilisateur. Il faut donc informatiser la SE et cette opération doit passer par la mise sur pied d'une équipe comprenant les trois conservateurs, deux représentants du personnel, un représentant de la mairie, auxquels sera plus tard associé un représentant de Dadapoint Matra Informatique. Cette commission devra passer au crible les diverses stratégies proposées dans cette optique.

Pour notre part, il faut écarter la solution de l'imprimante qui multipliera paradoxalement les fichiers papier au lieu de les supprimer. Ensuite, il faut faire table rase de toute tentative d'informatisation basée sur les "systèmes maison" voire de toute coopération de la SE avec des centres de documentation étrangers au réseau municipal. Par conséquent, il n'y a pas d'alternative sans tobias. Dès lors, le Club utilisateur de tobias (CUT) devra continuer ses pourparlers avec DMI voire faire pression sur lui afin qu'il procède rapidement à l'élaboration des programmes spécifiques aux Bibliothèques d'Etude. Des améliorations sensibles ont été certes apportées. C'est le cas par exemple, de la mise au point du programme portant gestion des commandes, du test de la "gestion des périodiques" à livrer incessamment aux BM du "giron" du DMI, ainsi que les nouveaux "stylos Barcode" décodeurs des codes à barre à tester pendant 6 mois à compter du 1er Avril 1987. Mais des efforts restent à consentir pour supprimer les dyfonctions que génèrent ces nouveaux programmes. Nous devons noter avec satisfaction l'importation en Février 1987 sur le territoire français de la version 2 de Tobias par DMI. Cette version à livrer en Décembre 1987 ou début Janvier 1988 au plus tard aux BM, offrira : un nombre de clés auteurs illimité, un accès par numéro ISBN qui devient alors une autre clé d'accès, un accès aux éléments de la zone des notes (autres clés

d'accès), un programme de dépouillement des périodiques (une solution intéressante pour la SE). Loin de dormir sur ses lauriers, le CUT devra de Mai 1987 à Janvier 1988 multiplier ses séances de travail avec DMI pour le maintien de ses engagements et les échéances proposées.

Compte tenu des objectifs assignés aux annexes de lecture publique d'achever leur informatisation avant la fin de l'année 1987 et fort de ce que la configuration actuelle du système Matra au CTIBO a quasiment atteint son seuil maximal, la SE devra continuer de tourner en gestion manuelle. Toutefois la BM devra, pour accélérer le processus d'informatisation totale de son réseau, chercher et obtenir des sources de financement nécessaires à l'acquisition des UC supplémentaires et d'un processeur 8.800. Cette démarche coûteuse est néanmoins très intéressante et porteuse de promesse. Elle offrira à la BM de Brest l'opportunité d'initier une nouvelle forme de coopération ayant pour base un serveur local étendu, à installer au CTIBO. Son financement serait assuré par Brest et les collectivités locales satellites de Brest intéressées par l'informatisation de leurs bibliothèques.

Conformément aux lois de la dialectique, une fois résolus les problèmes techniques de l'informatisation de la SE, nous devons commencer à réfléchir sur les problèmes d'organisation du travail pour mener à bien cette opération. Faut-il ou non et pendant combien de temps fermer la SE sachant que Bellevue a fermé pendant 6 mois ? Faut-il alors engager une équipe contractuelle dans cette optique ? Comment résoudre le problème du travail intellectuel afférent au "désherbage" du fonds et acquérir des documents actuels au même moment que l'on saisit le fonds ? Comment faire cohabiter deux systèmes de prêt (manuel et informatisé) ? Dans tous les cas, l'informatique est la solution d'avenir car "un homme n'est plus le même quand il a fait de l'informatique. Cela vaut pour toute acquisition de connaissances, mais avec l'informatique, il y a plus que cela : son activité atteint l'homme au plus profond de ses mécanismes de pensée, de construction, d'appréhension de l'univers" (14).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

=====

- 1 - Le Dro, J.-C. - Histoire de la Bibliothèque Municipale de Brest des origines à 1979 inclus. Brest 1981.
- 2 - VANDEVOORDE P. - Les Bibliothèques en France. Paris, Dalloz, 1982
- 3 - VANDEVOORDE P. - Les Bibliothèques en France. Paris, Dalloz, 1982
- 4 - VANDEVOORDE P. - Les Bibliothèques en France. Paris, Dalloz, 1982
- 5 - MITEV N.N. - L'automatisation des catalogues. Bulletin des Bibliothèques de France, p. 239, n° 3, 1986, 238 - 247
- 6 - BERTINI M.T. - RICHARD P.J. - L'Informatique Oui ou Non ? Paris, Flammarion, 1984
- 7 - Onze systèmes informatiques pour bibliothèques. Livres Hebdo, p. 120, n°40, 1986, 109 - 122
- 8 - BERTINI M.T. - RICHARD P.J. - L'informatique oui ou non ? Paris, Flammarion 1984
- 9 - La Télématic à l'Université. Le Monde Campus du 25 Septembre 1986
- 9 bis - BERTINI M.T. - RICHARD P.J. - L'informatique oui ou non ? Paris, Flammarion 1984
- 10 - DUCASSE R. - Evaluer pour évoluer. Bulletin des Bibliothèques de France, p. 134, n° 2, 1985, 134 - 137
- 11 - Les Bibliothèques à l'ère du réseau. Gazette des communes du 1er Mars 1987
- 12 - BOULET A. - KERIGUY J. - Informatique et Bibliothèque. Paris, cercle de la Librairie, 1986
- 13 - DEWEZE A. - Informatique documentaire. Paris, Masson, 1986
- 14 - BERTINI M.T. - RICHARD P.J. - L'informatique oui ou non ? Paris, Flammarion, 1984

ANNEXES

EVALUATION DE L'AIRES D'INFLUENCE
DES BIBLIOTHEQUES UTILISANT TOBIAS

COLLECTIVITE UTILISATRICE	NOMBRE DE LECTEURS DESSERVIS	AIRE DEMOGRAPHIQUE ET GEOGRAPHIQUE POTENTIELLE
AURILLAC	10 000	34 000 hab. (commune et bassin d'Aurillac)
AVIGNON	13 000	93 000 hab. (+ communes environnantes sur un rayon de 25 km)
BREST	24 000	220 000 hab. (commune de Brest = 160 000 hab + communes de la Communauté Urbaine)
CHARENTON	3 000	20 000 hab.
CHILLY-MAZARIN	5 200	17 000 hab.
ERMONT	5 000	25 000 hab.
VILLE NOUVELLE DE FOS	28 300	Aire géographique : jusqu'à AIX et MARSEILLE
JUVISY/SUR/ORGE	3 600	13 500 hab.
LA ROCHELLE	21 000	77 500 hab. (+ communes environnantes donc 120 000 en tout)
LE HAVRE	35 000	220 000 hab.
LES ULIS	4 000	30 000 hab.
LILLEBONNE	5 700	25 000 hab (LILLEBONNE + CANTON)
MARNE-LA-VALLEE	11 000	65 000 hab.
MILLAU	2 300	23 000 hab. (MILLAU + bassin, soit environ 30 communes)
NANTES	31 000	260 000 hab. (+ 15 communes voisines)
SAINT-QUENTIN- EN-YVELINES	25 000	110 000 hab. (+ communes environnantes, + Comités d'entreprises dont FUJI FILM, HONEYWELL BULL, etc...)
SENLIS	3 000	14 000 hab.
VELIZY- VILLACOUBLAY	5 000	24 000 hab.
VENDOME	4 500	22 000 hab.

a) La première page du Menu général (concerne surtout le travail avec le public)

Adhérents	1	Inscription
	2	Inscription en différé
	3	Remplacement de la carte
	4	Changement d'adresse
	5	Consultation du fichier
	6	Blocage
	7	Déblocage
Documents	8	Situation par numéro-titre
	9	Situation par numéro d'inventaire
	10	Modification (entrée par numéro d'inventaire)
	11	Prolongation
Réservations	12	Saisie
	13	Consultation
	14	Annulation
Messages	15	Saisie consultation modifications
Catalogue	16	Consultation
Prêts	17	Situation du moment
Retard	18	Consultation

b) La deuxième page du Menu général : concerne surtout le travail interne

Adhérents	19	Modification de situation
	20	Annulation
Inventaire	21	Saisie
	22	Rebut
Catalogue	23	Saisie
	24	Modification
	25	Impression (par numéro-titre)
	26	Impression de bibliographies
Mots matière	27	Saisie
	28	Impression
Prêt	90	Sortie
	91	Retour

c) Il existe également un Menu "Console" qui n'apparaîtra sur l'écran que si vous tapez "99" puis "TBMAS 1" (sans espace).

Ce Menu "Console" propose les programmes du Menu général plus quelques autres. Mais la numérotation est différente, la présentation des programmes étant faite ici fonction par fonction.

Menu Console :

- | | |
|-----------------|-------------------------|
| 1. Adhérents | 7. Routine annuelle |
| 2. Documents | 8. Variables |
| 3. Titres | 9. Programme de secours |
| 4. Réservations | 10. Impression |
| 5. Messages | 11. Routine quotidienne |
| 6. Statistiques | 12. Fin du jour |

On gardera l'utilisation de ce Menu pour la période d'ouverture au public.

EVOLUTION DE LA BIBLIOTHEQUE 1976-1985

	Investissement	Fonctionnement	Dépenses de personnel	Nombre d'Agents	Abonnés	Prêts
1976	2.021.694	2.552.618	1.496.400	45	18 160	465 087
1977	1.114.047	3.427.600	2.031.299	55	19 073	671 613
1978	690.688	3 482.065	2.473.342	59	25 949	744 243
1979	505.002	4.025.126	3.174.952	62	26 244	723 655
1980	670.414	4.491.999	3.730.582	69	27 118	711 004
1981	714.952	5.887.416	4.797.676	79	27 443	715 109
1982	2.094.972	7.074.249	6.198.161	91	28 300	745 937
1983	7.461.053	10.423.697	8.787.299	104	32 239	833 151
1984	4.611.722	12.309.767	9.513.456	109	29 070	817 621
1985	7 568 678 n.c.	11 936 931 n.c.	10 235 102 n.c.	106 n.c.	35 549	938 135

-2-

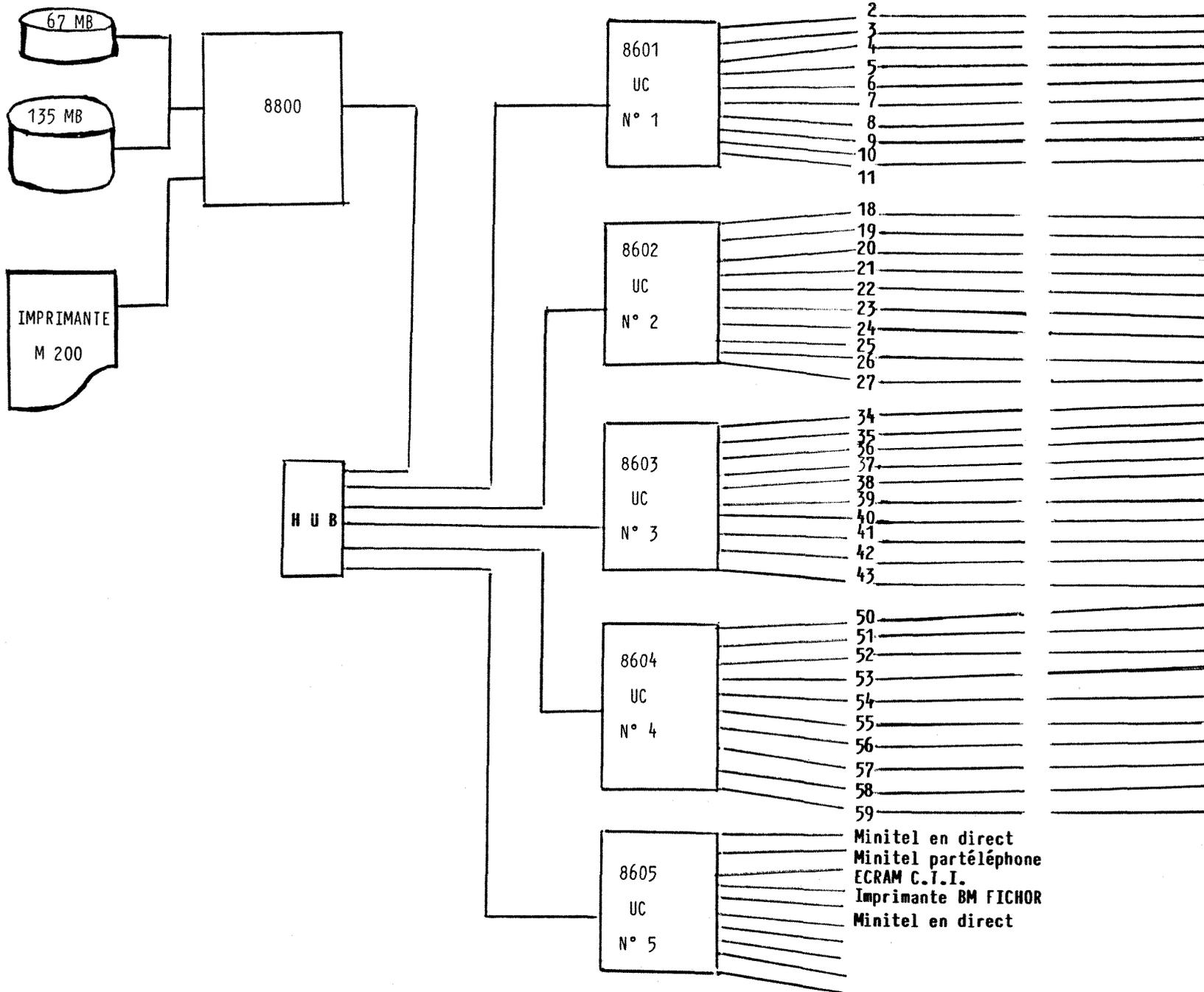
EVOLUTION DE LA SECTION ETUDES

de 1980 à 1985

	Lecteurs inscrits	Volumes prêtés	Acquisitions	Eliminations
1980	2 423	32 094	1 523	167
1981	2 527	29 626	1 522	808
1982	2 689	32 127	1 366	1 708
1983	2 641	49 801	1 630	613
1984	2 703	54 170	1 490	533
1985	3 084	51 522	1 690	150

CONFIGURATION DU SYSTEME MATRA au CTIBO

N° PORT	N°Config	LOCALISATION EN BIBLIOTHEQUE
---------	----------	------------------------------



2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

C V J
C V A
4 Moulins
Centrale (Etude)
Bellevue
Cavale
Pontanezen
C V J

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27

C V J
C V A
4 Moulins
Discotheque
Bellevue
Cavale
Pontanezen
C V A

34
35
36
37
38
39
40
41
42
43

Bellevue
C V A
C V A
4 Moulins
Bellevue
Cavale
Pontanezen
C V J

50
51
52
53
54
55
56
57
58
59

B C D
C V J
Discothèque
4 Moulins
Centrale
Bellevue
Cavale
Pontanezen
B C D

Bellevue

Minitel en direct
Minitel partéléphone
ECRAM C.T.I.
Imprimante BM FICHOR
Minitel en direct



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

22, rue Traverse
Tél. : (98) 46-35-90

NOTE A TOUS LES SERVICES

Le Conservateur

N/Réf. : BD/AM

Objet : statistiques obtenues par TOBIAS

En date du 27 novembre 1986, on obtient les résultats suivants :

- 1) - Nombre d'enregistrements (= nombre de numéros-titres) :
environ 55 000
- 2) - Nombres d'exemplaires à l'inventaire (déduction faite des
exemplaires rebutés) : environ 117 000
- 3) - Détail du nombre d'exemplaires point de desserte par point de
desserte (résultats arrondis) :

CVA	15 800
CVJ	19 500
4 MOULINS	23 600
B. ETUDES	65 (vidéo cassettes)
BELLEVUE	16 550
CAVALE BL.	11 250
PONTANEZEN	11 650
BCD	7 650
GALERIE PRET	350
ST MARTIN	6 300
ST MARC	4 250
DISCOTHEQUE	50

- 4) - Nombre de lecteurs inscrits : 12 335
- 5) - Détail par point de desserte (arrondi) :

CVA	6 330
CVJ	3 930
4 MOULINS	1 800
CAVALE	24
PONTANEZEN	26
BCD	85
GALERIE PRET	102

.../...

6) - Nombre d'inscrits pour la lecture suivie :

4 MOULINS	12
CAVALE	20
PONTANEZEN	26
BCD	80
	—
	138

Les statistiques de mouvements de documents mois par mois seront communiqués prochainement.

LE CONSERVATEUR,



J.C. LE DRO



BIBLIOTHEQUE ALBERT CAMUS

Chilly-Mazarin, le 7 janvier 1987

Monsieur AMZTANE
DATAPOINT MATRA INFORMATIQUE
1 rue du Jura
Silic 521
94633 RUNGIS CEDEX

Monsieur,

Ma lettre a pour objet de faire le point sur le nouveau stylo et le nouvel interface que la bibliothèque teste depuis quelques semaines.

Après consultation de mes collègues chargées de faire le prêt, les conclusions sont les suivantes :

ELEMENTS POSITIFS :

- Le programme de consultation immédiate des documents possédés par un adhérent (F1/F2) est tout à fait satisfaisant et correspond à nos besoins. Ne serait-il pas possible d'ajouter la cote ?

Actuellement, n'apparaissent que le titre et la date de sortie ; la cote nous permettrait, en cas de litige, de pouvoir nous diriger directement vers le rayon adéquat afin de constater si le document est ou non présent.

- "Status error" n'apparaît plus (ce qui reste fréquent avec les autres stylos). Ainsi, cela représente un certain gain de temps.

ELEMENTS NEGATIFS :

- Il est souhaitable que l'entrée dans les programmes de sortie et de prêt soit accessible avec "90" et "91". Etant peu habituées à la nouvelle procédure, il nous arrive systématiquement de nous tromper (problème d'automatismes).

- Le stylo lit mal ou pas du tout, dans un certain nombre de cas :

- ouvrages équipés avec un film adhésif plus épais que de coutume (ex : certaines revues).

Dans ce cas, nous devons presque toujours passer en saisie manuelle.

Cela est inquiétant pour les pochettes de documents sonores encore plus épaisses.

... / ...

- Il ne lit pas non plus les cartes usagées des adhérents, alors que l'ancien stylo (métal) les lit correctement.
Dès que la carte est un peu abîmée (cas fréquent), le stylo semble lire difficilement ou pas du tout.

- Les opérations sont plus lentes.
C'est notamment en retour que cela pose des problèmes car nous sommes habituées à lire rapidement les documents les uns après les autres. Avec le nouveau matériel, il est nécessaire de bien vérifier sur l'écran que le numéro du document apparaît et de procéder plus lentement, sinon nous risquons des "ratés" (documents non rentrés).
Il est regrettable que les opérations soient plus longues, l'intérêt du prêt automatisé étant la rapidité.

En conclusion, bien qu'ayant noté des aspects positifs, j'estime que ce matériel ne correspond pas encore entièrement à notre volonté de posséder un prêt totalement efficace et performant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine GOUPILLE
Bibliothécaire.

COPIE à Monsieur DANIEL - Président
du Club Utilisateurs Tobias.

Gazette des communes

1/3/87

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

LES BIBLIOTHÈQUES A L'ÈRE DU « RESEAU »

« La métropole lyonnaise dispose de la plus grande bibliothèque municipale classée de France : cet établissement continuera-t-il à jouer un rôle de grande bibliothèque régionale s'il ne s'engage pas dans une politique moderne de gestion de ses ressources ? » Il faut savoir, en effet, que la plupart des tâches y sont (encore) gérées au moyen de fichiers manuels.

70 000 lecteurs inscrits, 1 500 000 prêts chaque année dont 80 % sont gérés manuellement ou semi-manuellement... L'ensemble des bibliothèques municipales constituant une addition, une juxtaposition de services

« dont l'efficacité est limitée par une exploitation trop fragmentaire, archaïque ».

D'où le besoin ressenti d'une « nouvelle informatisation » menée parallèlement à un redéploiement d'environ 30 % de l'effectif sur de nouvelles activités dans les deux années à venir.

Objectif : moderniser la totalité du réseau des bibliothèques en donnant aux lecteurs l'accès à l'ensemble des documents, quelle que soit leur localisation. A noter que la modification des conditions de travail et le plan de formation visent plus d'une centaine d'agents à ce jour pour ce seul secteur.

BUDGETS : -----	Etude:	Discoth.:	Centre Ville :	Bellevue	Ponta.:	Cavale :	Quatre Moulins :	Lambé. + St Martin	St Marc :	B.C.D + Bbus :	MOYENNE (sf Etude)
Budget total :	3.596.563	657.583	2.043.505	1.707.571	1.316.966	956.271	1.202.108	1.194.007	579.755	1.918.823	15.372.157
Budget Personnel :	1.629.360	518.400	1.550.480	1.038.540	788.400	572.268	763.760	711.148	528.660	318.497	8.920.013
LECTEURS : -----											
Nombre :	3.133	2.579	5.843	5.795	2.853	3.023	3.300	4.179	1.866	6.500	39.071
Cout unitaire/ budget global :	1.190	255	350	295	462	316	354	285	364	295	332
Cout unitaire/ budget Personnel:	520	201	265	179	275	189	231	170	283	126	214
PRETS : -----											
Nombre :	51.570	65.315	120.677	193.813	72.555	99.259	110.000	59.788	30.500	62.789	856.775
Cout unitaire/ budget global :	71,53	9,99	16,93	8,31	18,15	9,63	10,93	19,97	22,25	30,56	16
Cout unitaire/ budget Personnel:	31,60	7,33	12,35	5,35	10,35	5,77	6,34	11,89	17,33	13,04	10
CIRCUIT DOCUMENTS: --											
Cout total :	1.622.099	75.365	891.616	758.637	685.595	436.423	493.388	476.325	323.190	941.571	6.704.210
Cout en personnel:	770.125	42.852	749.028	501.772	444.694	282.341	369.618	319.286	291.626	437.796	4.209.209
% cout tot. unite:	44%	11%	44%	44%	52%	46%	41%	40%	48%	49%	42%
% heures trav.:	46%	10%	43%	50%	53%	50%	51%	47%	55%	55%	47%
Nombre acquist.:	1.751	1.091	29.529	2.753	1.859	2.036	3.968	2.486	1.374	6.833	
Cout/acquisitions:	439,32	39,28	25,28	182,26	239,21	139,67	93,15	128,43	212,25	64,07	124,73
Cout/prets:	14,93	0,65	6,21	2,59	6,13	2,34	3,35	5,34	0,55	6,27	4,95
PRET DE DOCUMENTS: --											
Cout total :	1.477.355	334.355	735.333	675.282	116.933	376.507	452.355	535.094	255.603	551.471	5.718.638
Cout en personnel:	390.244	154.398	520.501	368.594	209.706	200.173	231.701	281.912	156.238	216.225	3.027.755
% cout tot. unite:	30%	34%	39%	40%	32%	39%	39%	45%	38%	29%	43%
% heures trav.:	27%	86%	35%	35%	27%	34%	29%	29%	29%	25%	38%
Cout/prets:	21,47	3,43	5,59	3,19	5,75	3,79	1,26	3,95	3,33	3,94	6,54
Cout/lecteurs:	353,45	215,18	136,12	116,70	115,14	124,55	142,11	129,01	136,98	85,38	135,31

LE SYSTÈME DE COOPÉRATION
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
6, avenue de France
91300 MASSY

- - -
Adresse postale :
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
22, rue Traverse
29283 BREST CEDEX

- - -
Contacts téléphone :
B. DANIEL : 98.00.87.51
F. THOMAS : (1) 30.62.89.39
D. VOLF : (1) 60.06.02.38
M. CAMBER : (1) 69.28.27.48
C. GOUPILLE : (1) 69.09.10.13

Monsieur le Président Directeur Général
DATAPOINT-MATRA-INFORMATIQUE
1, rue du Jura - SILIC 521

94633 RUNGIS CEDEX

Monsieur le Président Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, le compte-rendu de notre entretien du 3 avril dernier.

Il me paraît nécessaire de mettre en relief un certain nombre de points abordés au cours de cette réunion :

- Le bureau du CUT se réjouit de votre volonté affirmée de régler les défauts de jeunesse du service TOBIAS et de prendre en compte nos demandes.
- Le bureau du CUT prend acte de votre accord de principe concernant l'étoffement des moyens mis à la disposition du département TOBIAS dans le service progiciels et services.
- Le bureau du CUT attend la concrétisation des déclarations d'intention de la Direction de DMI concernant :
 - . le recrutement de personnel supplémentaire dans l'équipe de M. POMEL,
 - . la réalisation de l'échéancier de livraison des terminaux portables TELXON,
 - . la réalisation de l'échéancier de livraison des nouveaux stylos BARCODE.
 - . la mise à disposition des utilisateurs d'informations -dont tarifs- concernant les nouveaux matériels de lecture laser.
 - . la réalisation d'un calendrier de travail commun CUT-DMI (que nous souhaitons très rapide) concernant le développement et la livraison de la V 2 d'une part, le renouvellement des contenus de formation et la mise en application des actions de formation d'autre part.

- Le bureau du CUT pense qu'il vous appartient de confirmer, par courrier l'option présentée par M. LARROZE d'abandonner la formule du numéro vert, pour les appels maintenance, au profit de la formule qu'il a présentée au cours de notre entretien.

- Le bureau du CUT estime nécessaire la présentation, par vos services, d'un document permettant d'évaluer les dépenses supplémentaires induites par la mise en place de la V 2 sur les différents sites, dans le domaine des besoins nouveaux en capacité mémoire particulièrement.

- le bureau du CUT a noté l'accord de principe de la Direction de DMI sur :

- . l'instauration d'un carnet de bord systématiquement tenu à jour pour chaque bibliothèque et portant état des interventions menées par les ingénieurs logiciel.
- . la réalisation d'un film vidéo présentant la version 2, dont l'utilité serait, entre autres, de faciliter la formation des utilisateurs finals.

Nous tenons à vous renouveler l'expression de nos remerciements pour l'attention que vous avez bien voulu porter à notre exposé et sommes convaincus qu'une véritable synergie peut effectivement se construire entre DMI et le CUT dans l'intérêt commun des utilisateurs et de votre Organisation.

Vous trouverez ci-joint, par ailleurs, le compte-rendu de la réunion de bureau qui a suivi notre entretien.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président du C.U.T.



B. DANIEL

Copies :-M. R. LARROZE-FRANCEZAT, Datapoint Matra Informatique.
-M. M. AMZIANE, Datapoint Matra Informatique
-M. J.F. RAFFESTIN, Datapoint Matra Informatique
-Utilisateurs de TOBIAS